

*Questions orales***LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES****LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—
L'AFFECTATION DES RECETTES**

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a dit à la Chambre vendredi dernier que les recettes provenant de la taxe à l'exportation financeraient, entre autres choses, «des projets... en vue de mettre en valeur les ressources énergétiques du Canada.» S'agira-t-il de projets hydro-électriques ou nucléaires? De quels projets voulait-il parler?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il s'agirait au premier chef d'hydrocarbures, mais la Saskatchewan s'intéresse vivement à la mise en valeur de ses minerais uranifères. Elle pourrait, en fait, employer les fonds à cette fin, ce dont nous aimerions beaucoup discuter.

* * *

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE**DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE BUDGET
D'ADMINISTRATION**

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, plusieurs questions sont devenues brûlantes en fin de semaine. Je voudrais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'il ne consentirait pas à revenir sur sa déclaration de jeudi dernier et à demander la tenue d'une enquête publique sur le budget d'administration de la Commission d'assurance-chômage?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit jeudi dernier, le budget d'administration de la Commission d'assurance-chômage a été renvoyé au comité des prévisions budgétaires au début de l'année pour une étude approfondie. Ce budget d'administration est établi et sera respecté. Il pourra être remis à l'étude par les comités permanents de la Chambre. Comme j'ai une grande confiance dans le fonctionnement de la Commission d'assurance-chômage, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'effectuer une étude spéciale.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**L'EFFET DE L'EXPOSÉ MINISTÉRIEL SUR LES VALEURS
PÉTROLIÈRES À LA BOURSE—DEMANDE D'ENQUÊTE**

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Compte tenu du fait que des bénéfices énormes ont été enregistrés dans les transactions des valeurs pétrolières la semaine dernière, environ 1 million de dollars dans les actions de l'Imperial Oil seulement, que c'est la troisième fois en deux mois qu'une déclaration gouvernementale relative à l'énergie a provoqué du désordre sur les Bourses du Canada et des États-Unis dans les transactions de ces valeurs, dont les spéculateurs astucieux ont largement profité, le ministre ordonnera-t-il une étude sur les opérations boursières à l'égard de ces valeurs afin de déterminer si ces activités ont été le résultat de fuites d'informations ou de fausses déclarations du gouvernement?

[M. Trudeau.]

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici le Parlement n'a pas conféré au gouvernement l'autorisation de réglementer la Bourse des valeurs, car il s'agit en premier lieu d'une affaire qui relève du provincial. Mon ministère élabore en ce moment une proposition portant sur le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine et je suis bien aise de constater à cet égard ce qui me semble un appui de la part de mon honorable ami.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que dans le passé, les annonces touchant la politique de l'énergie ont provoqué des fluctuations désordonnées des prix, donnant ainsi aux spéculateurs professionnels la possibilité de réaliser des fortunes grâce à l'échange d'actions de sociétés pétrolières, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'à l'avenir, les annonces se feront de manière à favoriser des ventes plus ordonnées? Comment le ministre rectifiera-t-il les regrettables erreurs dans la façon dont sont faites les annonces du gouvernement?

● (1500)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne puis garantir que les décisions des investisseurs se fonderont sur des informations sûres, mais je conviens avec le député de la nécessité, en général, de faire ce genre d'annonce à un moment où les marchés sont inactifs.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE**LE PIL—DEMANDE D'AFFECTATION DE CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES**

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le nombre de demandes soumises par des collectivités relativement à des projets d'initiatives locales est tel que l'affectation de fonds qui a été annoncée ne suffit même pas à financer une petite partie de ces projets et puisque cela sapera l'initiative et ira à l'encontre des objectifs du programme, le ministre envisage-t-il ou est-il prêt à envisager d'augmenter les sommes prévues aux termes de ce programme?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas comment cet aspect précis peut nuire à l'initiative, ou aux objectifs ou critères du Programme d'initiatives locales. Si on envisage d'accorder des fonds supplémentaires, une annonce sera faite comme d'habitude.

M. Marshall: Étant donné que le nombre de demandes pose des difficultés aux comités consultatifs et que ces derniers devront en rejeter la majorité, le ministre voudrait-il envisager la question sous cet angle et songer à accroître les fonds?

M. Andras: Je suppose que cela prouve le succès exceptionnel du programme dans l'ensemble.

Des voix: Bravo!

M. Andras: Aussi incroyable que cela puisse sembler, chaque année que nous avons annoncé ce programme et